

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 OCTOBRE 2020**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 32

Pouvoirs : 11

Votants : 43

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 14/10/2020

Le 22 Octobre 2020, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Charlotte LEGEAY, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Stéphanie PALLIER, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir Richard PACCAUD), Gabriel AUMONIER (Pouvoir Charlotte LEGEAY), Cécile BAUDOUX (Pouvoir Marc PECHOUX), Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir Marcel BABAD), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Armand CHAUMONT (Pouvoir Ingrid BESSON), Anne-Marie DEGUEURCE, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Catherine VIGNON), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Pierre PERNET, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Carole DEMANGE).

Secrétaire de séance : Emilie BERTHELON.

**OBJET : ECONOMIE – Technoparc Saône Vallée Civrieux – Vente de terrain à la société FRICO**

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président chargé de l'Economie, informe le Conseil qu'une délibération pour la vente du lot n°29 (11 500 m<sup>2</sup>) du Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société Doortal, basée aux Echets, a été prise le 17 décembre 2018 (N°2018C122). Cette société s'est retractée au moment de la signature de l'acte de vente car elle avait trouvé un terrain plus proche de son site industriel. Ce terrain a donc été remis à la vente.

M. Yves DUMOULIN indique que la société FRICO est intéressée par l'acquisition du lot n°31 (ex. lot n°29) nouvellement redécoupé pour une superficie de 13 519 m<sup>2</sup>.

Il précise que la société FRICO est une filiale française du Groupe familial suédois Systemair, coté en bourse, qui comprend 27 usines réparties dans 20 pays, soit 6 200 personnes dans le monde pour un chiffre d'affaires de 830 M€. FRICO a été créée en 1981 et FRICO France en 1994.

FRICO est leader européen des rideaux d'air, cassettes rayonnantes, aérothermes et câbles chauffants au sol. FRICO France a un chiffre d'affaires de 16 M€ et qui progresse de 20 % depuis deux ans. Elle fabrique les produits du groupe en allant de la conception, R&D, fabrication et distribution de ses produits. L'entreprise souhaite de plus développer sur Civrieux son laboratoire pour faire des essais.

Ses bureaux sont actuellement situés sur la Viadorée (Anse) et son site de production à Rillieux-la-Pape. Ils sont actuellement trop exigus compte tenu de la croissance de la société et le Groupe suédois Systemair souhaite réunir l'ensemble sur un seul site FRICO France.

Pour se développer, l'entreprise a ciblé le Technoparc Saône Vallée à Civrieux en raison de sa position stratégique vis-à-vis de sa clientèle et de ses fournisseurs, de sa proximité à l'aéroport Saint-Exupéry, du lieu de résidence de ses salariés et à mi-chemin entre Anse et Rillieux-la-Pape. Elle souhaite de plus avoir une usine vitrine pour ses clients.

A ceci s'ajoute la volonté du Groupe de réunir sur ce site le site de Systemair situé sur la ViaDorée à Anse et qui assure le stockage de la production de FRICO France.

Le projet de l'entreprise consiste en la construction d'un bâtiment de 4 529 m<sup>2</sup> comprenant plus de 1000 m<sup>2</sup> de bureaux, un laboratoire, l'usine de production et une zone de stockage des produits. Une extension de plus de 2 000 m<sup>2</sup> est également envisagée. Près de 70 salariés seront sur le site au démarrage. Des recrutements seront aussi envisagés.

La société FRICO a fait le choix de faire porter l'investissement par une société immobilière Vaillance qui construira le bâtiment pour son compte et lui louera.

Le prix de cession du foncier a été négocié à 50 € HT / m<sup>2</sup> pour 13 519 m<sup>2</sup>, soit un montant total de 675 950 € HT.

L'avis des domaines a été rendu le 12/10/2020 et est conforme à cette proposition de prix.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ABROGER** la délibération du 17 décembre 2018 (N°2018C122) concernant la vente à la société DOORTAL du lot 29 en raison de l'abandon de son projet sur Civrieux pour un site aux Echets proche de son entreprise ;
- ✓ **D'APPROUVER** la vente du lot n°31 (13 519 m<sup>2</sup> environ) du Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société VAILLANCE Immobilier, ou toute autre entité qui s'y substituerait, au prix de 50 € / m<sup>2</sup>, soit un prix global de 675 950 € HT ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer tout acte se rapportant à cette vente ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits en recettes au BZA 2021 et suivants.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**26 OCT. 2020** A Trévoux, le 22/10/2020

N° récépissé télétransmission : : 001-200042497-20201022-2020C114-DE

Affichage le :

**26 OCT. 2020**

Le Président,  
Marc PECHOUX

